

Communiqué de presse

15 octobre 2009

## Orco Property Group annonce la prolongation de la Procédure de Sauvegarde ainsi que le report de son assemblée générale

Au terme de la première période de 6 mois depuis l'ouverture de la procédure en mars dernier, la mesure de sauvegarde a été reconduite hier par le Tribunal de commerce de Paris pour une nouvelle période de 6 mois.

Compte tenu notamment de ce renouvellement et du rejet, le 24 septembre dernier, par les obligataires du plan qui leur avait été soumis, le conseil d'administration a décidé ce jour de reporter l'assemblée générale des actionnaires du 20 octobre 2009, dont l'ordre du jour n'est plus adapté à la situation actuelle du groupe. Les actionnaires seront à nouveau convoqués, notamment :

- à l'issue des consultations individuelles qui vont s'ouvrir avec les porteurs d'obligations (et plus généralement les créanciers du groupe) en coordination Me Le Guerneve and Me Leloup-Thomas, respectivement Administrateur Judiciaire et Mandataire Judiciaire nommés par le Tribunal de commerce de Paris, et
- après présentation par la Direction d'Orco Property Group d'un nouveau plan à Me Leloup-Thomas qui le transmettra à son tour aux créanciers pour avis.

Pour plus d'informations, visitez notre onglet actionnaire sur www.orcogroup.com, ou contactez

Nicolas Tommasini +331 40 67 67 21 ou à <a href="mailto:ntommasini@orcogroup.com">ntommasini@orcogroup.com</a>